

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CHRONIQUE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus. 4 — 30 — — Express. 3 — 47 — — matin, Poste. 9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express. 11 — 49 — matin, Omnibus. 6 — 23 — soir, Omnibus. 10 — 11 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, Marché-Mixte. 7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 » — 13 » Trois mois, — 5 25 — 7 50 L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le prince Danilo, dont la mort va encore compliquer les questions politiques d'une partie de l'Europe dans laquelle on a tant de peine à établir l'ordre et la tranquillité, n'avait que trente-quatre ans. Il était né le 25 mai 1826, et appartenait à une famille dans laquelle se transmet par succession collatérale la dignité de vladika ou prince évêque. Il fut élevé à Vienne et succéda, il y a près de neuf ans, le 31 octobre 1851, à son oncle, malgré les difficultés soulevées par un autre de ses oncles Tomasso Petrowich.

Ce règne très-court, qui vient de se terminer par une sanglante catastrophe, a été signalé par des événements de toutes sortes, des agitations, des tentatives de civilisation qui commençaient à porter leurs fruits. Le prince Danilo avait commencé par séparer les deux pouvoirs réunis dans sa personne par les traditions du pays. Il était devenu prince séculier et avait confié les fonctions religieuses à un de ses parents dont il avait fait un archimandrite.

On lui doit la promulgation d'un code pénal, la création de routes importantes, surtout celle de Cattaro à Cettigne, la capitale de ses petits États. Il a soutenu une guerre assez longue contre les Turcs et a dû lutter fréquemment contre les intrigues de sa famille qui cherchait à le renverser, aussi bien que contre les dispositions souvent peu favorables de la Russie et de l'Autriche.

Il vint en France, il y a trois ans, essayant d'obtenir des puissances européennes la déclaration de l'indépendance du Monténégro. On l'a beaucoup vu à cette époque, avec sa jeune femme, M^{lle} Darinska Kuikicht, fille d'un riche banquier de Trieste. Elle avait apporté, dit-on, cent mille florins de dot à son époux.

La main d'un meurtrier va peut-être replonger pour longtemps encore le Monténégro dans l'anarchie et le désordre. Les conspirateurs que le défunt avait exilés existent encore, et le trône ensanglanté qui demeure vide va sans doute devenir le motif de dissensions et de guerre intestines. — Havas.

Le Morning-Chronicle mentionne divers faits des

quels il semblerait résulter, à son avis, que l'Autriche songe aux éventualités d'une nouvelle guerre avec la France.

DEUX-SICILES.

Turin, 14 août. — Des dépêches de Gènes disent, d'après les journaux de cette ville, que 8,000 hommes commandés par Garibaldi auraient débarqué dans la nuit du 10, sans obstacles, près Reggio.

Suivant les mêmes feuilles, les Napolitains auraient évacué la forteresse Scilla.

Turin, le 16 août. — L'Opinione dément le bruit que l'Autriche aurait envoyé une note au Piémont relativement au projet d'intervention en Italie dans le cas où Garibaldi viendrait à débarquer à Naples.

Florence, 15 août. — On mande de Naples le 14: « Pendant la nuit, le navire garibaldien le Felice a attaqué un navire dans le port de Castellamare; il a été repoussé. »

« On n'a aucune nouvelle de Calabre. »

« Naples est tranquille. Le comte d'Aquila, oncle du roi, a été éloigné. L'armée garde une bonne attitude, aussi que la garde nationale. »

« L'état de siège est décrété. » — Havas.

Une dépêche reçue par le Pays annonce que Garibaldi, sur un aviso qui louvoie en rade de Naples, étudie le littoral et explore la côte pour se rendre compte des moyens de défense du gouvernement napolitain et choisir l'endroit le plus favorable à un débarquement.

Le roi est plus que jamais déterminé à opposer la plus vive résistance à une tentative d'invasion.

Le ministère en ajournant les élections paraît ôter beaucoup de force aux annexionnistes. La proclamation de l'état de siège lui permettra peut-être de recourir à des dispositions énergiques.

ÉVÈNEMENTS DE SYRIE.

Marseille, 15 août. — Constantinople, 8. — Fuad a envoyé Kurchide de Beyrooth à Constantinople. M. de Lavalette et les principaux ambassadeurs ont protesté énergiquement; ils ont obtenu qu'il fût renvoyé en Syrie avec Ahmed de Damas.

Achmed a été préalablement dégradé devant les troupes; la grand-croix de la Légion-d'Honneur lui a été arrachée.

Un complot a été découvert à Bayukdéré, près de Constantinople. Le projet des conjurés était de saccager les ambassades. Des arrestations nombreuses ont eu lieu. Un dépôt d'armes a été saisi.

Un télégramme porte que les mutualis ont pillé Balbeck. On y a tué des chrétiens. Plusieurs lettres confirment ces nouvelles. — Havas.

Le correspondant particulier du Pays lui adresse la lettre suivante:

En rade de Malte, 11 août.

Si notre expédition vers la Syrie a réellement le privilège de détourner l'attention publique des marches de Garibaldi, vous recevrez, je l'espère, avec plaisir quelques détails sur nos premiers jours de traversée, et j'utilise au profit de nos amis de France les quelques heures que nous passons aujourd'hui dans la rade de Malte, sous l'œil des canons anglais.

Je suis du nombre de ceux qui redoutaient le plus cette grande traversée de dix jours, mais jamais la nature ne se joua mieux des appréhensions humaines. La Méditerranée semble n'être qu'un grand lac, et depuis Marseille jusqu'ici notre magnifique navire, l'Amérique, glisse sur l'eau comme sur un miroir. Cette première partie du grand voyage s'est effectuée avec une rapidité vraiment merveilleuse. Jamais moins de dix nœuds à l'heure, ce qui établirait une moyenne de 90 lieues par jour. Et cependant la charge du bâtiment est énorme.

400 hommes du 16^e bataillon de chasseurs à pied, la moitié du 1^{er} bataillon du 5^e régiment de ligne, une compagnie du génie, les 11^e et 15^e sections d'ouvriers d'administration; sans parler de l'état-major du général de Beaufort d'Hautpoul, qui occupe avec lui le quartier des places de 1^{re} classe. En tout 1,230 hommes et un chargement qu'on évalue à 900 tonnes tant en bagage qu'en approvisionnements pour notre petite armée. Mais l'ordre règne partout, et ce monde flottant est vraiment un magnifique spectacle.

Le beau temps dont nous jouissons depuis notre départ suffit pour égayer et rompre la monotonie

FEUILLETON

LE MARCHÉ DE LA SAINT-JEAN.

(Suite.)

— C'est beaucoup, reprit le bon prêtre, mais son nom me fixerait peut être mieux que votre propre jugement, si je la connaissais.

Le jeune homme hésita un moment sous le regard limpide et bienveillant de son interlocuteur.

Enfin, il laissa tomber le nom de Marthe.

Le prêtre fit un mouvement de surprise, puis son visage souriant s'attrista; après un moment de silence, il répéta le nom comme pour se familiariser avec l'idée, et bien constater l'identité de la personne.

— Marthe l'orpheline, Marthe-Léonie; car elle a les deux noms, mais elle n'en a pas d'autres?

— C'est bien d'elle que je parle.

— C'est un malheur, un grand malheur, mon cher monsieur Tiburce.

— Mais que pensez-vous d'elle?

— Au moins tout le bien que vous en avez dit en deux mots.

— Vous voyez bien que j'ai raison!

— A votre point de vue, sans doute, mais au point

de vue où est placé votre père, c'est bien différent. Je vous avouerai que l'opinion même de nos paysans serait contre vous. Avoir raison contre tout le monde, vous le savez, c'est bien près d'avoir tort.

— N'ai-je pas pour moi l'estime que vous accordez à celle que je préfère?

— Assurément, et ce serait pour moi un beau jour que celui où je pourrais vous bénir tous les deux.

— Vous voyez bien, monsieur le curé.

— Hélas! plus j'y songe, reprit le prêtre, et plus je vois d'impossibilités dans l'accomplissement de vos projets. Songez donc à sa position?

— Mais que sommes-nous, nous-mêmes? des paysans que les événements, les circonstances et un travail intelligent ont enrichis?

— Oui, mais précisément votre père met son amour-propre à avoir été pauvre et dénué pour établir qu'il ne l'est plus. Il ne s'en souvient que pour mesurer le chemin qu'il a parcouru; tous ses efforts tendent (et ses vœux sur vous l'établissent) à s'éloigner encore de son point de départ. Vous pouvez être certain d'éprouver un refus, d'essuyer des reproches et de soulever une tempête.

— Au moins que je sois libre de refuser la main de M^{lle} Marbeuf.

— A cet égard, j'espère obtenir un sursis. Le temps a

dénoué bien des difficultés; laissons-le marcher. Plus tard nous verrons.

Insensiblement les deux hommes se trouvèrent sur le chemin de la propriété de M. Dugenest.

La maison avec ses épis de plomb, son toit à longs versants et avec sa longue façade bossagée, prenait un relief de château au milieu des arbres qui l'entouraient.

— Laissez-moi faire, dit le confident, il est des choses qu'on ne peut dire à un père en présence de son fils.

Fort enchanté de se soustraire aux risques de l'entrevue, Tiburce se sépara du bon curé.

Celui-ci, de son pas alerte et menu, traversa la cour et se mit à la recherche de M. Dugenest.

La vénération qui entourait l'avocat de Tiburce, avait eu son influence sur l'ancien paysan. Il subissait à un degré plus prononcé qu'il ne voulait l'avouer, l'ascendant de la parole affectueuse et de l'autorité du bon prêtre.

— Vous arrivez bien, monsieur le curé, s'écria joyeusement M. Dugenest, si vous avez quelque chose à me demander, car je ne suis pas de ceux que la prospérité endureit. Venez-vous pour votre église ou pour vos pauvres? un succès que je n'espérais pas me rend votre contribuable.

— Nous y voici, pensa le prêtre. Il me fournit lui-même l'occasion que je cherchais.

de la vie de bord. Pas un seul malade dans cette grande agglomération d'hommes. Le général de Beaufort d'Hautpoul en qui le soldat a grande confiance est simple d'allures et abordable pour tous. Il a le commandement paternel.

M. de Beaufort connaît les soldats et le pays à travers lequel il va les guider : il faisait partie de l'ambassade française qui est allée en Perse en 1839; précédemment il servit trois ans dans l'armée d'Égypte, sous les ordres d'Ibrahim pacha, qu'il accompagna jusque dans le Haouran. Tout le désignait donc au choix de l'Empereur, et notre campagne s'ouvre ainsi sous les plus heureux auspices.

Trente-quatre officiers, capitaines et lieutenants, occupent le quartier des passagers de 2^e classe et y trouvent tout le confortable qu'ils pouvaient désirer. Les salons de 1^{re} classe dépassent en richesse et en luxe tout ce qu'on peut imaginer; ils sont occupés par le général et les officiers supérieurs. Les troupes occupent le pont du navire et y passent la nuit sans penser à se plaindre. Chaque soldat dort enveloppé de sa couverture, et le coq a moins de gaieté que lui lorsque paraît l'aurore. Pendant le jour, le jeu du loto est la préoccupation générale et chaque numéro donne lieu à une foule de bons mots, bien anciens déjà, mais qui se répètent encore d'un bout à l'autre du bâtiment. Dans un dernier coin du pont sont parqués deux bœufs et vingt-sept moutons; c'est la nourriture du bord pour les six jours de traversée qui nous restent à faire sans escale, entre Malte et Beyrouth. Je n'ai pas compté les poules qui sont dans la cale, mais je n'entends que trop souvent leur concert.

Que nous manque-t-il donc à bord? rien, si ce n'est une musique militaire; elle donnerait plus de poésie encore à ces émotions qui nous assaillent entre le ciel et l'eau; elle étoufferait sous des flots d'harmonie le bruit incessant de la machine, le seul qui nous rappelle que nous ne sommes pas encore dans une oasis enchantée de l'Orient. La musique du 5^e de ligne n'était pas encore arrivée à Marseille lorsque nous nous sommes embarqués, et le général, pressé de partir, a dû renoncer à cette distraction pour son voyage. Comme compensation nous avons un piano sur lequel s'exercent MM. les officiers de l'état-major.

Chaque fois qu'un navire passe en vue du paquebot, il devient le point de mire de tous les yeux et de toutes les lunettes. Les deux bâtiments se saluent réciproquement en hissant le pavillon au mât d'artimon et en l'amenant trois fois de suite. Et c'est là un événement à consigner dans le journal de la traversée, si l'on veut y écrire quelque chose.

Voici comment est définitivement composé le quartier-général du corps expéditionnaire :

Commandant en chef : le général marquis de Beaufort d'Hautpoul;
Capitaine aide-de-camp : M. Marquerie;
Chef d'état-major : M. le colonel Osmond;
Sous-chef : M. le chef d'escadrons Boyer;
Capitaines : MM. Géliz, Séglandes, Nau de Champlouis;
Intendants : MM. Monny, Audemard et Chassinot;
Payeur : M. Louet.
Aumônier : M. Faron.
Attachés à l'état-major : M. le colonel de Chanzy;
M. le commandant Cerez.
Ces deux derniers sont appelés d'Afrique, où ils

se sont distingués par les services rendus dans les bureaux arabes, et la langue arabe est celle que l'on parle le plus communément en Syrie.

D'après un ordre du ministre de la guerre, provoqué par M. le général de Beaufort lui-même, personne ne descend à Malte sans son autorisation directe. C'est une mesure qui afflige quelques curieux, mais dont le plus grand nombre apprécie l'importance. Je ne vous dirai donc rien de la ville, si ce n'est qu'elle est d'un aspect gracieux et coquet : on aperçoit sur les quais une variété de costumes qui tranche beaucoup sur les teintes blanches des maisons. Le bâtiment ne s'arrête que juste le temps de faire du charbon. Arrivés à midi, nous repartons ce soir à six heures. Je ferme ma lettre pour la remettre au Maltais qui attend nos correspondances.

Ma prochaine lettre sera datée de Beyrouth.

DARY.

FAITS DIVERS.

L'Empereur et le Prince Impérial, accompagnés du maréchal Raodon, ministre de la guerre, et de MM. les généraux Rollin et Fleury, ont quitté le camp de Châlons mercredi à deux heures. — Le train impérial est arrivé à six heures moins dix minutes à La Villette, où Sa Majesté a été reçue par MM. Emile Péreire et Touchard, administrateurs de la compagnie de l'Est, et par M. Jullien, directeur de la compagnie de l'Ouest. — Sa Majesté s'est rendue directement à Saint-Cloud. — Havas.

— Le journal *Autorité*, de Dunkerque, raconte le fait suivant, dont nous lui laissons la responsabilité.

C'est l'histoire d'un baigneur qui fit à la nage la traversée de Dunkerque à Gravelines, sans s'en douter le moins du monde, en équipage de triton.

Notre baigneur, emporté par un courant et ne pouvant plus trouver pied, se laissa aller au gré des vents, à la merci de Neptune et des autres dieux protecteurs des mers.

Voici ce récit recueilli de sa propre bouche :

Me sentant emporté par le courant, je pris mon parti, et je voguai à l'aventure; là où mon étoile maritime me conduirait. J'enviai le sort de Robinson, qui, jeté sur la terre ferme, n'avait pas un abîme sous les pieds. Comme je suis assez bon nageur je ménageai mes forces, en me laissant aller au gré du courant, et jetant les yeux à droite et à gauche pour découvrir quelque bateau sauveteur.

Mais malheureusement je ne voyais rien à l'horizon, si ce n'est un navire parfois dans le lointain. J'arrivai ainsi à la hauteur de Mardick. Je commençai à sentir mes forces diminuer. Impossible de mettre en panne et de jeter l'ancre. Ce fut alors que je fis une étrange rencontre : un marsouin se trouva voyager de conserve avec l'embarcation de mon individu. Il me récréa quelques instants par ses gambades plus ou moins grotesques, jusqu'à ce qu'enfin par une dernière piroquette, il disparut à mes regards.

Enfin j'aperçus un bateau qui se dirigeait sur Gravelines. Il était à quelque distance. Comment faire pour attirer son attention sur ma barque humaine?

Je fis un mât d'une de mes jambes, et j'y hissai pour pavillon l'unique voile que je portasse sur moi, mon caleçon de laine.

Je ne tardai pas à ce signal de voir la barque se

diriger vers moi. Quand on m'aperçut à quelque distance, il y eut un mouvement d'hésitation de la part de l'équipage. Les uns me prenaient pour un triton, les autres pour un amphibie. Enfin, quoique je ne sois pas un Adonis, quand on découvrit en moi un être humain, on s'empressa de me recueillir. On me hala sur le pont, où je ne tardai pas à perdre connaissance. On me frictionna, on me couvrit de laine; arrivé à terre, on me déposa dans un cabaret, où je ne recouvrai la parole qu'au bout de deux jours.

Aussitôt que je pus, non pas reprendre la mer, mais la voie de terre, je m'empressai de venir éclairer la religion de ma famille à mon endroit. Voilà ce qui s'était passé. Un imprudent ami n'avait-il pas rapporté mes habits chez moi et alarmé tout le monde? Ce fut au point que je trouvai à mon arrivée inattendue un de mes héritiers occupé à rédiger en ces termes un billet funèbre, qui devait être tiré dans votre atelier à cinq ou six cents exemplaires.

Vous êtes invité, etc., service et enterrement d'un tel... présumé péri en mer.

Je m'empresse, monsieur le rédacteur, de remercier par la voie de votre estimable journal le patron de la barque de Gravelines, à qui je dois mon sauvetage.

EMISSION A 245 FRANCS

de
40,000 OBLIGATIONS

des
CHEMINS DE FER ROMAINS.

S. S. le Pape Pie IX, par son rescrit souverain en date du 7 mars 1860, a donné à la Société générale des chemins de fer Romains l'autorisation de compléter son réseau par sa fusion, sous forme de cession, avec la Société Pio Latina, concessionnaire des lignes de Rome à Frascati et de Rome à Ceperano (frontière napolitaine).

En outre, S. S. le Pape a daigné accorder pour la ligne de Rome à Frascati un supplément de garantie de revenus de 300,000 fr.

Qui, ajoutée à la garantie déjà accordée au chemin de fer de Rome à Ceperano de 1,620,000

Forme une garantie de revenus afférente à ces lignes de 1,920,000 fr.

Cette garantie s'ajoute aux revenus déjà assurés par le gouvernement pontifical à la Société générale des chemins de fer Romains.

Enfin, le S. Père, par ce même rescrit, a autorisé l'émission d'un nouveau capital de 32,000,000 de francs, en obligations.

L'assemblée générale des chemins de fer Romains, se conformant au rescrit du Saint-Père, a approuvé, dans sa séance du 25 juillet dernier : 1^o l'annexion des lignes nouvelles; 2^o la création d'un capital obligations de 32,000,000 de francs.

En conséquence et à valoir sur ce capital : La Caisse générale des chemins de fer émet : 40,000 obligations de la Société générale des chemins de fer Romains.

Ces obligations rapportent 15 fr. d'intérêt payables les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet.

A ROME, à la Banque romaine;

A PARIS, chez MM. MIRET ET C^{ie};

A MARSEILLE, chez d^e;

Et tout haut.

— Voyons le succès, pour que je règle ma demande sur son importance.

Sans plus se faire prier, M. Dugenest, ravi d'avoir à raconter son triomphe, répéta ce que son interlocuteur savait déjà.

Quand il eut fini :

— Ce que je venais vous demander, lui dit l'envoyé de Tiburce, vous paraît exorbitant.

— Dites toujours.

— Eh bien, je venais vous demander de laisser dormir vos beaux projets, car il est quelqu'un qu'ils désespèrent.

— Et qui peut être désespéré de ma réussite?

— Mon Dieu, celui que cela intéresse le plus.

M. Dugenest fronça le sourcil.

— Et quoi! les réticences de Tiburce persistent encore? dit-il, d'un ton où l'on sentait gronder l'orage.

— Ce n'est pas seulement de la répugnance, c'est plus encore, et pour tout arranger, pour vous permettre de l'amener à vos idées et pour lui donner le temps de se familiariser, si c'est possible, avec le projet qui vous charme, je viens vous demander de ne rien brusquer. Quelques semaines, quelques mois, est-ce trop quand il s'agit d'un pareil acte?

— Me garantissez-vous, après le délai que monsieur mon fils vous charge de solliciter, dit brusquement M. Dugenest, qu'il obéira?

— Je ne puis rien garantir, puisque précisément il s'agit de vaincre une répugnance.... si elle peut être vaincue.

— C'est là où j'en voulais arriver. L'attermoïement n'est qu'une rupture. Mais, foi de Dugenest, elle n'aura pas lieu. J'ai obtenu, après six mois de démarches et d'instance, une parole formelle; j'ai donné la mienne. Il y a engagement, et M. Tiburce dégagera ma parole, ou nous verrons.

— Voyons, n'y a-t-il pas vingt façons honorables de tourner la difficulté sans blesser personne?

— Qu'il y en ait ou non, peu m'importe, Tiburce obéira, je le veux.

La netteté de la réponse ne découragea pas celui auquel elle était adressée. Il fit de longues observations sur les limites de l'autorité paternelle; il cita des exemples qui ressortaient de certaines contraintes et établit, d'une manière irréfutable, les droits de celui qui s'engage.

M. Dugenest le laissa dire sans faire une seule objection.

— Avez-vous encore quelques représentations à m'adresser? dit-il froidement.

— Je crois les avoir faites à peu près toutes.

— Eh bien, comme avant, je persiste. Vous avez fait votre devoir, je ferai le mien.

— Prenez garde aux conséquences, monsieur Dugenest.

— Je n'en crains aucune, et nous verrons jusqu'où ira la révolte de M. mon fils. Sur ce, sans rancune, monsieur le curé, ajouta M. Dugenest en le saluant, et croyez que ma bourse est toujours à votre disposition.

Tiburce attendait le prêtre au passage.

Il vit écrit sur son visage l'insuccès de la négociation.

— J'ai échoué, mon ami; j'ai vainement fait appel à la raison, à l'affection, à toutes les considérations; M. Dugenest croit agir en bon père et en homme raisonnable. Voyez maintenant ce que peuvent produire des représentations respectueuses. La force des choses vous fera obtenir, peut-être, ce que n'a pu gagner la persuasion. Mais n'oubliez pas ce que vous devez à votre père. Il se trompe, facilitez-lui tous les moyens de reconnaître son erreur. Je vous le redis, mon ami, c'est un grand malheur que vous ayez jeté les vues sur M^{lle} Marthe. Vous verrez, malgré tout le bien qu'on en peut dire, à quelles conséquences vous pousserez vos idées.

Tiburce, sans mot dire, serra affectueusement la main du prêtre.

A LYON, }
 A BORDEAUX, } Au Syndicat des Agents de change.
 A TOULOUSE, }
 Ces obligations, remboursables par tirage au sort à 500 francs chacune, sont émises à 245 francs AVEC JOUISSANCE du 1^{er} juillet 1860, et payables comme suit :

45 fr. en souscrivant ;
 100 fr. dans les 10 jours qui suivront la répartition ;

100 fr. du 20 au 30 octobre prochain.
 La souscription est ouverte à partir du SAMEDI 11 AOUT :

A ROME, à la Banque romaine ;
 A PARIS, chez MM. J. MIRÈS ET C^{ie}, 99, rue Richelieu.

Dans les villes où il y a des succursales de la Banque de France, on peut verser au crédit de MM. J. MIRÈS ET C^{ie}.

La clôture de la souscription est fixée à samedi prochain, 18 août courant. (380)

CHRONIQUE LOCALE.

Nous rappelons à nos concitoyens que les élections pour la nomination des conseillers municipaux ont commencé ce matin, et continueront demain dimanche depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Les électeurs du canton sud votent à la Mairie, ceux des cantons nord-ouest et nord-est à la salle de Spectacle.

Les courses de Saumur auront lieu décidément dans la prairie d'Artannes. Cet hippodrome présente plusieurs avantages. Le sol est excellent pour le pied des chevaux ; les abords sont faciles et nombreux. La route de Munet et Distré offre un débouché prompt pour toute la contrée de Montreuil, le Puy-Notre-Dame, Doué, etc. ; en même temps les piétons peuvent se rendre à Saumur par Munet et Bagneux.

Les voitures se rendant à Saumur, traverseront le pont de Chacé, gagneront la grande route de Saumur à Brézé ; les piétons suivront le chemin Vert sur lequel est établi le stéple qui sert pendant l'année aux officiers de l'Ecole de cavalerie.

Les tribunes seront adossées au peulvan connu sous le nom de Pierre-Fiche, les spectateurs auront devant les yeux les maisons du Pont-Fouchard, le clocher de Nantilly, l'église neuve de Chacé, les moulins de Saumoussay, et le coteau de Monet ; par derrière, la vue découvre un horizon magnifique ; sous ce rapport donc le charme ne manquera pas à nos courses, et la Société aura trouvé un avantage considérable.

Voici la liste des maires et adjoints qui ont été nommés, par M. le Préfet, dans l'arrondissement de Saumur :

COMMUNES.	MAIRES.	ADJOINTS.
<i>Canton de Doué.</i>		
Brigné.	Jandouin.	Bourreau.
Concourson.	Duchatellier.	Gaudineau.
Denezé.	Bionneau.	Métivier.
Douces.	Grignon.	Gatceau.
Forges.	Touchais.	Marcheteau.
St-Georges-Chât.	Beaumont.	Boivin.
Louresse-Roche.	Caslot.	Tessier.

Quelques heures après il traversait la cour pour monter s'enfermer chez lui, lorsque M. Dugenest l'appela.

Au pied du perron, stationnait une voiture attelée. Le jeune homme s'approcha.

— Nous partons, lui dit brièvement M. Dugenest.

— Où allons-nous ?

— A Villiers-Saint-Georges, où nous attend M. Marbeuf.

— Cependant, vous savez que je ne puis me décider à l'entrevue projetée.

— Que tu sois décidé ou non, nous allons partir, dit M. Dugenest qui avait peine à contenir la colère qui lui montait au cerveau.

— Mais c'est impossible, répliqua Tiburce d'un accent désolé.

— Je ne veux plus discuter. Va t'habiller.

Tiburce resta immobile.

Longtemps contenu, l'emportement de M. Dugenest éclata.

— Te décides-tu enfin à m'obéir ? cria-t-il en avançant brusquement.

— Jamais ! répliqua Tiburce, pâle et frémissant.

Son père leva la main.

Tiburce se rejeta brusquement en arrière ; ses tempes battaient, ses yeux s'obscurcissaient, un tremblement

Martigné-Briand. Le Breton.
 Meigné. De la Selle.
 Montfort. Hémon.
 Soulangers. Gigot-Thouret.
 Les Verchers. Sorin.
 Les Ulmes. Bazille.

Canton de Gennes.

Ambillon. Goizet.
 Chemellier. Perrier.
 Chenehutte-les-T. Baudriller.
 Coutures. Comte de Caix.
 S-Georges-le-Th. Poitevin.
 Grezillé. Prion.
 Louerre. Richard.
 Noyant. Vaslin.
 Trèves-Canault. Juteau.

Canton de Montreuil-Bellay.

Antoigné. Ecot.
 Brézé. Courtois.
 Brossay. Berte.
 Cizay-la-Magd. Guérin.
 Courchamps. Guegard.
 Condray. Du Bault.
 St-Cyr-en-Bourg. Couscher.
 Epieds. Dillay.
 St-Just-sur-Dive. De Crozé.
 Saint-Macaire. Billy.
 Méron. Caillard, Claud.
 Puy-N.-Dame. Nan.
 Vaudelnay. Borit.

Saumur (nord-ouest).

St-Clément-d.-L. Choyer.
 St-Lambert-d. L. Garnier.
 St-Martin-de-la-P. Mayaud.
 Les Rosiers. Tessié de la Mot.

Saumur (nord-est).

Allonnes. De Lespaigneul.
 Brain. Segris.
 La Breille. Blandin.
 Neuillé. Caron Le Pelle.
 Varennes. Hervé.
 Villebernier. Coulon.
 Vivy. Trouillard, Th.

Saumur (sud).

Artannes. Simon.
 Bagneux. Desmarest.
 Chacé. Sauzay-Boutin.
 Dampierre. Jacob de Tigné.
 Distré. Patry.
 Fontevrault. Hodaalt.
 St-Hilaire-St-F. De la Frégeo.
 Montsoreau. Cosnard.
 Paray. Berthelot.
 Rou-Marson. Baillou de la Br.
 Souzay. Chaste, Pi.
 Torquant. Bruneau.
 Vairains. Couzioeau.
 Verrye. Boivin.

Canton de Vihiers.

Aubigné-Briand. Coulbaut.
 Cernusson. Hétreau.
 Cerqueux. Gaudicheau.
 Cleré. Chicoteau.
 Coron. Mahile.
 La Fosse-de-Tig. Doussain.
 St-Hilaire-du-B. Poupard.

Montilliers. Comte Hector.
 Nueil. Poucher.
 Passavant. Reclus.
 St-Paul-du-Bois. Charruan.
 La Plaine. Chiron.
 La Salle. Du Reau.
 Somloire. De Pontgibaud.
 Tancoigné. Leroy.
 Tigné. Poitou.
 Tremont. Froger.
 Le Voide. Chesneau.

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Des feuilles étrangères ont prétendu que le colonel Türr, l'un des officiers généraux de l'armée de Garibaldi, était reparti de France avec dix canons qui lui auraient été cédés. Cette nouvelle est controuvée. On ne saurait trop démentir non plus les fables que l'on colporte au dehors au sujet des bruits d'annexion de la Belgique à la France qui se rééditent depuis tant d'années.

L'état de siège de Naples et le départ du comte d'Aquila, oncle du roi, sont confirmés. — Havas.

Le ministère a dissous le comité électoral présidé par M. Oronzo Costa, comité qui publiait régulièrement dans les journaux le compte-rendu de ses séances, et qui avait pour programme l'annexion du royaume de Naples au Piémont.

En Calabre, cent cinquante volontaires garibaldiens, qui étaient débarqués, ont été poursuivis par les troupes royales, arrêtés et enfermés dans la citadelle de Reggio.

Les Calabres ainsi que les autres provinces sont tranquilles. (Le Pays.)

L'Etablissement hors ligne que la COMPAGNIE COLONIALE a fondé pour la fabrication du Chocolat, a pris un accroissement considérable qui s'explique par la préférence que le public accorde toujours à des produits préparés avec la plus grande perfection. Aussi, les Magasins qu'elle occupait, place des Victoires, 2, ne pouvant plus répondre à l'étendue de ses affaires, la COMPAGNIE COLONIALE vient-elle de transférer, RUE DE RIVOLI, 132, l'ENTREPOT GÉNÉRAL de ses Chocolats.

L'emplacement de ce nouvel Entrepôt, beaucoup plus vaste, permettra à la COMPAGNIE COLONIALE de donner à son importante fabrication tous les développements qu'elle comporte et d'atteindre le but qu'elle poursuit depuis sa fondation, en propageant de plus en plus l'usage du Chocolat. (395)

La maison de banque A. SERRE se charge, moyennant une simple commission de 1 franc par obligation, des souscriptions, versements successifs ou libération immédiate, retrait de titres de l'emprunt en 287,618 obligations de la ville de Paris. Envoi d'ordres et d'argent à M. A. SERRE, 3, rue d'Amsterdam, Paris. (396)

LA MAISON NICOLAS CEZARD, de Nantes, fait demander dans quelles conditions on pourrait lui fournir cent mille kilogrammes de paille de siegle, à livrer dans l'espace d'un an, à la raffinerie de Lannay à Nantes.

Voir son représentant à Saumur, M. REVEAU, courtier de commerce. (401)

M^{lle} BERGAULT a l'honneur de prévenir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, que la rentrée de ses classes est fixée au 27 août. (394)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX.

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le Liniment Boyer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écartis, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons). Dépôts : à Angers, MENIERE, ph. ; à Cholet, BONTEMPS, ph. (255)

BOURSE DU 16 AOUT.

5 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 67 80

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 97 55.

BOURSE DU 17 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 68 10.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 97 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

général s'était emparé de lui.

— Encore une fois, veux-tu m'obéir ?

— Impossible, mon père, impossible ! Je vous en supplie, attendez.

— Tu refuses, n'est-ce pas ?

— Je ne puis faire ce que vous voulez.

La discussion avait amené aux abords de la cour une partie des domestiques, qui observaient furtivement le père et le fils.

— Avancez tous et écoutez, cria M. Dugenest d'une voix tonnante.

Les domestiques se hasardèrent à approcher.

— A compter d'aujourd'hui, je renie monsieur pour mon fils ; je le chasse, entendez-vous bien ! je le chasse. S'il se représente ici, vous lui refuserez la porte. Quant à vous, Monsieur, vous allez sortir à l'instant.

Tournoyant sur lui-même, chancelant comme un homme ivre, Tiburce se dirigea du côté de la grille, et prit au hasard le premier chemin qui s'offrit à lui.

Ce chemin l'avait conduit sur la place de l'église, au milieu des conscrits du village ; la circonstance l'avait déterminé à partir pour le compte de Cyprien Lambert.

Tel était le motif de l'enrôlement qui avait provoqué tant d'incrédulité et d'exclamations.

(La suite au prochain numéro.)

Etudes de M^e LABICHE, avoué à Saumur, et de M^e DUTERME, notaire en la même ville.

VENTE

SUR LICITATION,

Le dimanche 26 août 1860, à midi, En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

1^o D'UNE MAISON, Sise à Saumur, rue de Fenet, n^o 85; Mise à prix. . . . 4,000 fr.

2^o D'UNE AUTRE MAISON, Sise à Saumur, rues de Fenet et du Bellay.

Mise à prix. . . . 3,500 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e DUTERME, notaire, ou à M^e LABICHE, avoué. (397)

VENTE

MOBILIÈRE,

En la demeure de M. GAULTIER, à Manet, commune de Distré.

Le 2 septembre 1860, à midi précis, Par le ministère de M^e LEROUX, notaire,

Il sera vendu, à l'adjudication, divers meubles et objets mobiliers appartenant à M. Gaultier, et consistant en: Bois de lit, tables, chaises, glaces dans leurs parquets, pelles, pincettes, chenets, livres de science, d'histoire et autres.

Fûts vides, cuiviers, pompes pour l'échère et autres, grille à barrer les fûts.

Tables et treteaux pour les vendanges, divers objets en fer; échelles, fleurs en pots, arrosoirs et outils de jardinage.

Il sera perçu 5 centimes par franc en sus des enchères. (398)

A LOUER

UN APPARTEMENT COMPLET

Avec Ecurie, Remise ou non.

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M^{me} veuve LECHAT.

GUERRE AUX FOURMIS!

La Poudre Antiformique de H. COMTE, pharmacien à Montmorillon, détruit ou expulse instantanément les fourmis et la plupart des insectes. Emploi sans danger. — Prix: 60 c. — Dépôt à Saumur, chez M. PIR, droguiste.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE JOLIE

MAISON DE CAMPAGNE Au Pont-Fouchard, rue des Pauvres, Appartenant à M. FROGER, ancien pâtissier,

Consistant en: maison d'habitation, composée de quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier; pressoir, cave sous la maison, cour dans laquelle on entre par une porte cochère; remise, écurie;

Jardin contenant environ onze ares, planté d'arbres fruitiers et arbustes. S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, et, pour visiter la maison, à RIOBÉ, jardinier au Pont-Fouchard.

A VENDRE

Une Maison, Caves, Pressoir, Jardin et Grange,

Situés à Bagneux, appartenant à M. Baudry-Fonqueteau.

S'adresser à M. BAUDRY, à Ville-neuve, commune de Saint-Martin, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

Un pré, d'un hectare 31 ares, au canton du Pré de l'Ardoise, commune de Saint-Lambert.

Une maison, située à Saumur, rue Basse St Pierre.

Une maison, située à Saumur, rue Haute-St-Pierre.

Deux maisons, situées Saumur, place de la Bilange.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A PLACER A RENTE VIAGÈRE, Une somme de 4,000 fr.

S'adresser à M^e CLOUARD. (385)

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ,

Située à Saint-Florent, près Saumur,

Composée d'une belle habitation de maître, vaste enclosure, comprenant servitudes, cours, jardins, terres et vignes; trois fermes bâties, près détachés et taillis; le tout contenant 100 hectares.

On vendrait séparément la maison de maître et l'enclosure, contenant 21 hectares.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (391)

A VENDRE UNE MAISON,

Située rue du Prêche, occupée par M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; deux chambres et un cabinet au deuxième étage; greniers, mansarde et cabinet; un jardin, avec soixante pieds d'arbres; pompe, lieux et bassin. (199)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

DEUX MACHINES

A VAPEUR,

L'une fixe et l'autre pour battre le blé.

S'adresser à M. UNALSSERRE, à Saumur. (328)

A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (480)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON spacieuse et commode, parfaitement en état,

Avec écurie, remise, galerie, deux terrasses,

Avec droit de promenade et servitudes utiles sur un vaste et beau jardin contigu.

On pourrait louer ou céder du mobilier,

Grand'rue, n^o 49.

S'adresser à M. DABURON, qui y demeure, ou à M^e DUTERME, notaire.

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue du Pavillon, n^o 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

A LOUER

Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

LIBRAIRIE de E. MILON, rue d'Orléans, 59.

A LOUER, présentement, par suite d'agrandissement des magasins, APPARTEMENTS, composés de chacun 3 grandes pièces et servitudes.

Un homme de 46 ans, bien valide et bien connu par ses bons antécédents, et ayant travaillé dans plusieurs bureaux d'administration militaire, etc., désire trouver un emploi quelconque dans un bureau ou chez un commerçant.

S'adresser à M. DUTERTRE, cordonnier, rue Saint-Nicolas. (377)

TOPIQUE PORTUGAIS DE G. ROUXEL droguiste à Paris.

DÉPÔT UNIQUE du liniment anti-rhumatismal de Laigniez de Tanville



DÉPÔT à la pharmacie MOURE et chez tous les pharmaciens de France

DÉPÔT UNIQUE de la Poudre anti-fornique de Comte, pharm.

Ce Topique, seul sans concurrence, guérit radicalement et sans interruption de travail, les couronnements, blessures par les harnais, javarts, etc. — Le poil repart de la même couleur sur la partie blessée. — Se trouve à Saumur, chez les pharmaciens.

Imprimerie et librairie d'ERNEST MAZERAU, place de la Boissellerie, 11, à Loudun (Vienne).

EN VENTE:

AVIS A MES VOISINS CULTIVATEURS

Par CH. KARCZEWSKI.

Prix: 2 francs 25 centimes.

P.-S. On peut se procurer cet ouvrage au bureau du journal et chez tous les libraires.

LE

COURRIER DES FAMILLES

JOURNAL DE LA SANTÉ ET DES INTÉRÊTS AGRICOLES

Paraissant les 1^{er}, 10 et 20 du mois, en 24 colonnes.

5^e ANNÉE.

« Le Courrier des Familles obtient des suffrages et des succès, parce que son programme est le plus varié, le plus attrayant et le plus complet de tous les journaux à bon marché. » (La Patrie.)

Un An: 8 francs.

Par un mandat au Directeur, 1, rue Baillet, à Paris.

ANNUAIRE DES FAMILLES ET LE MÉDECIN DES EAUX

Un beau volume de 320 pages, contenant — outre une foule de renseignements utiles: — les établissements minéraux de la France (propriétés des eaux, maladies qu'elles combattent, itinéraires, etc.), — un dictionnaire d'hygiène et de médecine domestique, traitant toutes les maladies les plus communes: causes, effets, symptômes, médication ou traitement de chaque maladie, etc.

Prix: 1 fr. 50 c.

Mandat au D^r L. MULLER, 1, rue Baillet, à Paris.

Les abonnés au COURRIER DES FAMILLES reçoivent cet ouvrage en PRIME.

Saumur, imprimerie de P. GODET.